

Jour de solidarité : Il y a comme un problème !

Le moins que l'on puisse dire au sujet du jour de solidarité c'est qu'il y a comme un bug dans les calculs de la direction. Alors que l'accord de B2s est simple, notre direction a réussi à monter une machine à gaz.

Pour rappel l'accord de B2S dit :

Article 29 : Journée de solidarité. La journée de solidarité est fixée au lundi de Pentecôte, en application de l'article L 212-16 du code du travail.

A l'époque de la signature de l'accord **Sud** n'était pas d'accord avec cet article estimant que vu le peu de droits sociaux et les salaires... B2S pouvait faire l'effort de donner cette journée aux salariés et payer directement l'Etat comme le fait un nombre de plus en plus important d'entreprises.

Oncle Picsou, dit le directeur de l'époque bien remplacé par son fils spirituel en a décidé autrement et a décidé de nous faire travailler pour le plaisir. Manque de chance le fils spirituel a inventé un système inégalitaire et surtout pas très légal pour ne pas dire pas du tout... Mais bon à B2S la ligne rouge est tellement franchie que notre direction n'est plus à ça près.

Les news du Mans :

1) CC UES : Réélection d'un membre : Vu l'augmentation des effectifs de notre site, nous avons eu droit à une personne en plus pour représenter les intérêts des salarié-es au Comité Central d'UES. Marie Christine Ramahefa (**Sud**) devient donc la quatrième élue du Mans.

2) Impôts et régularisation des RTT : Afin de ne pas sauter de tranche au niveau des impôts, certains salarié-es ont regardé comment faire pour incorporer cette régularisation à leur déclaration. Alors que cette erreur a été réalisée par la direction, aujourd'hui cette dernière ne désire pas faire d'effort pour aider les salarié-es. En effet, au-delà du fait que sa note sur ce sujet est erronée la direction refuse de faire une attestation pour

Explication : L'accord explique que les 7H de travail «gratuit» pour aider nos anciens doivent être effectués obligatoirement le jour de Pentecôte. Dans les faits la direction a :

- fait travailler une partie des salariés 8H (que devient la huitième heure ? Payée ou donnée aussi à l'Etat ?)
- fait prendre un Congé Payé forcé à des salarié-es ce qui n'est bien entendu pas possible...
- mis des salarié-es en off, ce qui voudrait dire que la direction prend en charge leur journée de solidarité (mais pourquoi eux et pas les autres...)... Ah non ce n'est même pas cela puisque la direction a restaffé les salarié-es en off le samedi... En gros c'est du n'importe quoi...

Le syndicat **Sud** va rencontrer la direction du groupe sur ce problème afin de faire revenir un peu le site du Mans dans le droit chemin... Mais pour nous la donne est simple sur cette question :

- jour de travail le lundi pentecôte pour tout le monde
- journée de 7H maximum
- Et dans l'absolu prise en charge de cette journée par l'entreprise...

prouver la source exceptionnelle de cet argent. La direction du Mans qui exige elle-même des documents à tout-va (voir attestation de mairie pour transport) est incapable de faire un document obligatoire prenant deux minutes par salarié... Au final nul doute que ce sera B2S qui finira par un énième redressement fiscal vu le bordel de la compta...

3) Les contrats : Le 3939 et Akios seront en appel d'offre en septembre avec une fin possible de l'activité lors du second trimestre 2014 (si B2S ne remporte pas l'appel d'offre). Pour le contrat La Poste Mobile, il n'y a toujours pas d'info au jour du CE qui a eu lieu le 30/31 Mai. En ce qui concerne SFR, la politique de la sous-traitance va changer avec une restructuration totale des traitements d'appels. Une renégociation avec les entreprises

Que fait le C.E. ?

Alors que la direction de B2S prend de plus en plus ses aises sur le code du travail, le Comité d'Entreprise navigue à vue... Entre les formations, les départs, les absences... le CE est affaibli.

Pour autant, à notre sens, il serait grand temps que le CE se fasse respecter et rappelle à la direction qu'ici à B2S Le Mans ce n'est pas l'Eurodisney du MEDEF.

- Les comptes de l'entreprise n'ont toujours pas été donnés, ici comme sur le groupe (depuis janvier).
- D'un autre côté les comptes du CE sont aussi aux abonnés absents...
- Le bilan social de l'entreprise qui devait être donné en avril n'a toujours pas été donné alors que ce document est essentiel pour l'activité économique et sociale du CE.
- Le point économique (CA, absentéisme...) du Comité d'Entreprise a même disparu depuis quelques mois...

En gros le comité d'entreprise devient une chambre d'enregistrement sans réel enjeu. Nul doute que cela doit réjouir la direction..

Sud majoritaire en voix et minoritaire au CE s'inquiète de cette situation et fera son possible pour remettre de l'ordre dans tout cela.

prestataires est en cours avec épilogue en juin. D'après B2S, l'opérateur fait toujours confiance à la qualité produite par les salarié-es (ce qui ne se voit pas sur nos bulletins de salaire). Une nouvelle campagne d'appels pour Pro-duo aura lieu cet été. En cas de canicule, une activité d'émission d'appels se mettra en place sur le site du Mans.

Comme vous avez pu le voir des prospects sont venus visiter le site (EDF, Nespresso...).
A suivre !

